

LES ÉCHOS DE BONNE

magazine municipal n°109 - Fév 2026



800 ans d'une vie de château

COMMUNE DE
BONNE





SOMMAIRE

03 Actualité locale

05 Vie associative & Sociale

07 Environnement & Sensibilisation

09 État civil & Vie communale

11 Portraits & Interviews

13 Zoom sur

15 Pages pratiques

17 Culture & Événements

20 Tribunes libres & Participatives

20 Nos partenaires

Magazine municipal édité par la commune de BONNE

Directeur de la publication : Yves Cheminal Rédaction et conception : Service communication
Impression : ISJ74 - Photos & Illustration : Service communication - freepik (sauf mention indiquée)

Dépôt légal : Fév 2026 Tirage : 1800 exemplaires

Avec la collaboration des commissions municipales, du personnel de mairie et partenaires.

Édito



Et voilà, 25 ans se sont écoulés depuis le jour où nous avons été sollicités, Chantal, Jacques et moi-même, par l'équipe de François-Xavier L'Honen pour participer à l'aventure municipale. Un peu hésitant au départ, il est certain que, deux décennies plus tard, je ne regrette rien. Mes collègues non plus, d'ailleurs.

Comme je l'ai déjà dit lors de la cérémonie des vœux, je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la transformation de notre commune.

Que ce soit François-Xavier L'Honen, le maire de l'époque, ses adjoints Gérard Fritsch, Patrick Condevaux, Marie-Jo Jamen et les autres, pour la construction de l'école maternelle, de la crèche, ainsi que la transformation de la mairie et de la médiathèque entre 2001 et 2008. Ce fut une période très formatrice.

Daniel Baudin, Catherine Dentand, Céline Burki, Bernard Decroux et les autres, pour la réalisation de l'agoraspaces, du cimetière, de l'entrée Est et de la route de Loëx entre 2008 et 2014.

Lionel Mamet, Thierry Rambosson, Édith Baltassat, Nicole Catasso et les autres, pour la réhabilitation de l'église, de la salle communale et la construction du bâtiment multifonctions entre 2014 et 2021.

Et enfin, Florian Coquelet, Laurence Tollance, Jérôme Juglaret et toute l'équipe actuelle, pour la réalisation de la voie verte ou de la route de la Charniaz entre 2020 et 2026.

Je remercie aussi, au nom de l'équipe municipale, la population bonnoise qui a bien voulu nous faire confiance durant toutes ces années et qui nous a permis de mettre en place des programmes d'investissements ayant transformé la commune sans lui faire perdre son âme. Nous voulions un développement mesuré qui respecte l'architecture traditionnelle ; je pense que nous y sommes plutôt arrivés.

Un grand bravo à nos agents communaux qui, grâce à leur dévouement, ont permis chaque jour à notre collectivité de fonctionner. La sobriété a toujours été de mise, même si certains services ont été plus budgétivores que d'autres, afin de rester sous le seuil des 50 agents. C'est sûr, l'avenir des communes sera à l'économie si l'on ne veut pas que les différentes taxes foncières se transforment en un impôt chaque jour plus lourd pour les propriétaires.

Durant toute cette période, la commune a gagné environ 1 200 habitants et il a été construit plus de 400 logements collectifs (dont 110 sociaux).

Je remercie le milieu économique bonnois, les entreprises artisanales, commerciales, paramédicales ou de services, qui, grâce à leur dynamisme, ont permis à la commune de conserver une activité économique riche, avec plus de 500 emplois résidentiels, ce qui lui évite d'être une banlieue dortoir.

Merci aussi à nos agriculteurs et maraîchers et à leur dizaine de représentants, qui permettent à Bonne de disposer d'un territoire entretenu et de rester la commune la plus agricole de l'agglomération annemassienne.

Enfin, merci aux services de la police intercommunale, de la voirie mutualisée et à leur quinzaine d'agents, créés en 2006 par l'ancienne communauté de communes des Voirons, qui, durant toutes ces années, ont rendu des prestations de qualité.

Des combats ont été gagnés, comme celui de l'abandon de la variante B de l'autoroute qui devait traverser le plateau de Loëx, surtout grâce à ses habitants ; d'autres ont été perdus, comme celui de l'agrandissement de la zone artisanale, malgré une forte volonté de la municipalité. Mais à la fin, il restera le sentiment du devoir accompli.

Pour finir, je ne peux pas m'empêcher de sourire à la lecture d'un article récent du Messenger, où notre opposant, arrivé sur la commune il y a seulement quelques années, raconte à qui veut bien l'entendre qu'il va, tel Zorro, « réparer la commune » s'il est élu.

Tout cela me paraît bien présomptueux. Je tiens à rappeler que Bonne a plus de 800 ans d'histoire et que sa physionomie actuelle est le résultat d'un nombre incalculable d'heures de travail en commun de bénévoles motivés, ainsi que le fruit d'une multitude de décisions prises par des élus d'opinions diverses pour le bien commun.

Remettre en cause les décisions prises depuis ces 25 ans, c'est aussi remettre en cause tout ce travail accompli. Alors, restons humbles...

Bonne année à vous toutes et tous. Yves CHEMINAL, Maire de Bonne.

Actualité locale



INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.
Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Qui peut s'inscrire ?

Toute personne de nationalité française âgée de 18 ans ou plus au jour du scrutin. Les citoyens européens résidant en France peuvent également voter aux élections municipales et communautaires, sous réserve de leur inscription.

Comment s'inscrire ?

En ligne sur le site officiel : service-public.fr

Directement en mairie, avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile récent.

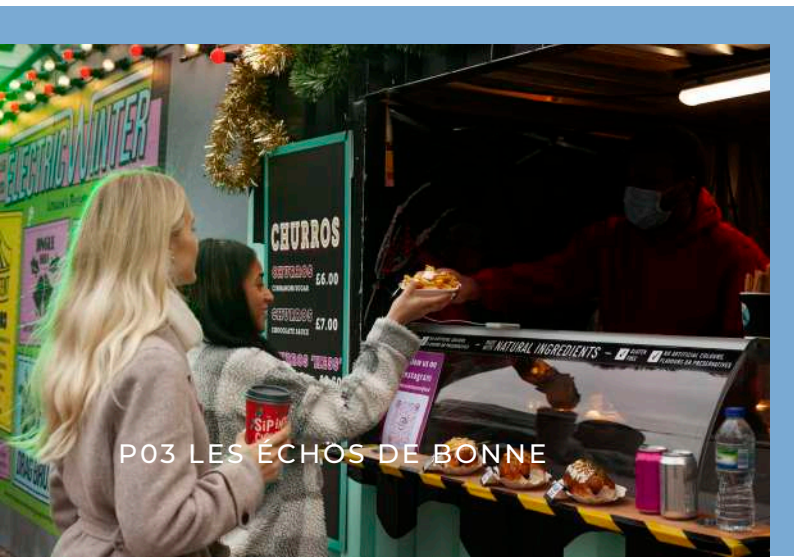
Dates limites d'inscription :

En ligne : jusqu'au 4 février 2026

En mairie : jusqu'au 6 février 2026

Vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, il est possible de donner procuration à un autre électeur de la commune. Pour connaître les modalités, consultez le site officiel : www.maprocuration.gouv.fr ou adressez-vous directement à la mairie.



P03 LES ÉCHOS DE BONNE

LES FOOD TRUCKS S'INVITENT A BONNE

La commune accueille une offre variée de food trucks en plein essor, pour le plus grand plaisir des gourmands.

Du lundi au samedi, découvrez des spécialités du terroir et des saveurs internationales : cuisine traditionnelle, plats du monde et créations originales. Une occasion idéale de profiter d'un repas rapide, convivial et savoureux, tout en soutenant les entrepreneurs locaux.

Rendez-vous sur l'espace de stationnement réservé, au pied de la médiathèque. Plus d'informations en page 18.

DE NOUVEAUX TARIFS POUR LA CANTINE

Depuis la crise sanitaire, les tarifs de la restauration scolaire n'avaient pas été révisés. Ils sont actuellement établis selon 8 tranches de quotient familial (QF), défini par la CAF en fonction des revenus et de la composition du foyer, avec un tarif allant de 1 € à 6,65 € par repas.

En 2022, la commune a changé de prestataire en intégrant une société d'économie mixte, Les Cuisines du Faucigny, qui s'engage sur la qualité des produits et la proximité de l'approvisionnement.

Les tarifs de la restauration scolaire ne couvrent pas uniquement le coût du repas, mais également la surveillance des enfants et l'organisation complète du service durant la pause méridienne, de 11 h 45 à 13 h 30.

À l'issue d'une étude détaillée des coûts du service, la commission Enfance-Scolaire a souhaité faire évoluer la grille tarifaire afin que la participation des familles soit plus juste et mieux adaptée à leur situation. Le nombre de tranches de quotient familial passe ainsi de 8 à 10, de 0 à 500 pour la plus basse à 4 001 et plus pour la plus élevée.

Fidèle à son engagement auprès des familles les plus modestes, la commune restera la seule du territoire à proposer le repas de cantine à 1 €.

Conformément à la révision approuvée par le Conseil municipal, les nouveaux tarifs seront appliqués selon la grille ci-contre.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
De 0 à 500	1,00 €
De 501 à 800	3,00 €
De 801 à 1000	4,60 €
De 1001 à 1200	5,10 €
De 1201 à 1600	5,60 €
De 1601 à 2000	6,10 €
De 2001 à 2500	7,40 €
De 2501 à 3000	8,30 €
De 3001 à 4000	8,50 €
De 4001 à +	9,00 €



UNE VOIE VERTE POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

La mairie, en partenariat avec le Conseil départemental, a officialisé le 18 décembre 2025 l'aménagement de l'avenue du Fer-à-Cheval et la création d'une voie verte, dans une démarche globale d'amélioration et de sécurisation du réseau routier, tout en favorisant les mobilités douces. Débutés fin octobre, les travaux se déploient sur trois secteurs.

Ils prévoient la réalisation d'une voie verte en enrobé, la création d'une passerelle en bois pour franchir le ruisseau, l'aménagement de trottoirs et de passages piétons, ainsi que la mise en place de dispositifs de sécurisation de la circulation, tels que des ralentisseurs et des tourne-à-gauche. Des zones apaisées, limitées à 20 km/h, et des feux tricolores à détection de présence viendront compléter ces aménagements afin de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Dans la traversée de Sous-Malan, une voie verte de 3 mètres de large sera créée dans la continuité du projet de Fillinges, accompagnée de nouveaux quais de bus avec abris.

D'un montant total de plus de 958 000 €, la commune peut compter sur le Conseil départemental à hauteur de 588 000 €, sur le Conseil régional pour 100 000 € et sur l'État pour environ 67 000 €. Le reste à charge s'élève ainsi à un peu plus de 200 000 €.



Vie associative & Sociale



L'HARMONIE MUNICIPALE RECRUTE

Présidée par Richard Ducret et dirigée par Lionel Debruyne, l'harmonie ouvre ses rangs à toute personne pratiquant la musique de façon amateur ou ayant déjà une expérience en formation musicale.

L'orchestre souhaite élargir sa palette de morceaux, mais certaines pièces restent inaccessibles faute d'instrumentistes. La société compte actuellement 20 membres de tous âges, femmes et hommes, partageant le plaisir de jouer ensemble.

Un large choix d'instruments est proposé : euphonium, trombone, cor d'harmonie, trompette, clarinettes, saxophones, flûte, percussions et guitares.

Rendez-vous le vendredi de 20h30 à 22h30 à la salle de Haute-Bonne pour découvrir la joie de faire partie d'une société musicale conviviale et dynamique. Contact : Richard au 06.84.34.76.03



DES VACANCES D'AUTOMNE RICHES EN DÉCOUVERTES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes à 30 à 40 enfants chaque jour, venus partager des moments de jeu, de découverte et de convivialité.

Au programme : de belles sorties culturelles, comme la visite des châteaux de Montrottier et de Ripaille, mais aussi des activités plus locales, notamment à la médiathèque de Bonne, où les enfants ont écouté avec fascination les contes et légendes d'Halloween.

La thématique de la quinzaine, centrée sur les cinq sens, les dessins animés et Halloween, a permis d'explorer un large éventail d'activités : jeux sportifs, ateliers créatifs et moments de partage, favorisant la bonne humeur et le vivre-ensemble. Pour clore ces vacances en beauté, les enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux bonbons, où sorcières et créatures magiques ont joyeusement déambulé dans les rues pour le plus grand plaisir de tous.



P05 LES ÉCHOS DE BONNE



LE REPAS DES AÎNÉS, UN MOMENT DE JOIE ET DE CONVIVIALITÉ

Cette année encore, le repas des aînés a été l'occasion de se retrouver dans un esprit de solidarité et de fraternité qui nous unit chaque année. À leur arrivée, les participants ont été chaleureusement accueillis et ont pu profiter d'un délicieux repas accompagné de musique, dans une ambiance conviviale et festive.

Ce rendez-vous annuel nous offre un moment privilégié pour partager joie, amitié et respect, tout en célébrant le plaisir d'être réunis. Cette année, trois figures marquantes ont été mises à l'honneur : Simone Rossier, Irène Michon et Etienne Duranthon, toutes trois ayant franchi le cap symbolique des 100 ans. Nous saluons leur parcours exceptionnel et leur place précieuse dans notre mémoire collective bonnoise.

Merci à toutes et à tous d'avoir participé activement aux animations proposées par le CCAS. Ces instants de partage, de convivialité et de joie font véritablement battre le cœur de notre commune et renforcent le lien entre toutes les générations.



UNE ANNÉE RICHE EN SORTIES POUR L'ASSOCIATION BONNE AMBIANCE

L'Association a vécu une année dynamique, rythmée par de nombreuses sorties culturelles et conviviales, témoignant d'un bel esprit de partage et de participation. En mars, une escapade à Lausanne a permis de visiter la Fondation de l'Hermitage et d'admirer les chefs-d'œuvre du Petit Palais de Genève. Cette sortie s'est conclue par un apéritif dînatoire en mairie, un moment très apprécié des participants.

Le mois de mai a conduit le groupe à Chambéry, à la découverte de la rotonde ferroviaire, du château, de la vieille ville et de la célèbre fontaine des « Quatre sans cul ». En juin, les adhérents ont profité d'une journée à Villars-les-Dombes, au parc des oiseaux.

En septembre, une sortie en Isère a permis de visiter le musée Champollion à Vif, consacré aux hiéroglyphes, puis le musée de la Houille Blanche à Villard-Bonnot. En octobre, l'association s'est rendue à Morez pour le musée de la Lunetterie et le musée de l'Émail. Enfin, la sortie de fin d'année a replongé les participants dans l'ambiance des années 70-80 lors d'un quiz musical, partagé autour d'un repas convivial, clôturant l'année dans la bonne humeur.



Environnement & Sensibilisation



PRENEZ 1H DE VOTRE TEMPS POUR SAUVER 3 VIES

Chaque don de sang peut sauver jusqu'à trois vies. Un geste simple, gratuit, mais tellement précieux. Le comité associé Bonne/Arthaz et Nangy organise cinq collectes chaque année. Ces moments sont aussi l'occasion de se retrouver, de partager un temps convivial autour d'une collation, et de se sentir utile ensemble.



Prochaines collectes 2026 :

Mercredi 29 avril : 15h à 19h & Mercredi 1er juillet : 16h à 18h30

Mercredi 26 août : 16h à 19h30 & Mercredi 4 novembre : 15h à 19h

Les dons de 15h à 19h se font à la salle du foyer de Bonne, ceux de 16h à 18h30 à la salle communale. Le comité recherche également des bénévoles pour apporter du sang neuf à l'association et soutenir l'organisation des collectes.

Pour donner, pensez à prendre rendez-vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/> Les dons spontanés restent possibles, sauf durant la dernière demi-heure de chaque collecte. Offrir un peu de son temps, c'est offrir beaucoup de vie. Chaque geste compte.

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, le monoxyde de carbone représente un danger réel. Ce gaz incolore et inodore, issu d'une combustion incomplète des appareils de chauffage, peut être mortel.

Pour prévenir les risques, faites entretenir vos installations chaque année, aérez votre logement quotidiennement et respectez les consignes d'utilisation.

En cas de symptômes (maux de tête, nausées, fatigue), aérez immédiatement, coupez le chauffage et appelez les secours.

Pour plus d'informations, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes est là pour vous accompagner.





UN PROJET POUR LE TERRITOIRE

La commune a intégré le Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.

Ce projet, initialement porté par Annemasse Agglo, est désormais piloté par le Pôle métropolitain du Genevois français dans le cadre de la compétence SCoT.

Le PAEN est un outil destiné à préserver durablement les terres agricoles et les espaces naturels. Il vise à garantir le maintien du zonage agricole et naturel inscrit au PLU et à empêcher leur urbanisation future. Un programme d'actions accompagne ce dispositif afin de soutenir les agriculteurs et valoriser ces espaces.

Les communes, les agriculteurs et les habitants ont été associés à son élaboration. Le PAEN contribue à un aménagement du territoire équilibré et durable.

Il constitue un engagement fort pour la qualité de vie et l'avenir des générations futures.

LE SERVICE GESTION DES DÉCHETTERIES D'ANNEMASSE AGGLO VOUS INFORME

Le service gestion des déchetteries d'Annemasse Agglo informe les usagers de la mise en place de nouvelles règles d'accès applicables à compter du 1er janvier 2026. Ces mesures visent à améliorer l'accueil, la sécurité et la qualité du tri sur l'ensemble du réseau.

Pour les particuliers

L'inscription préalable est obligatoire et doit être validée avant tout accès. Les usagers sont autorisés à effectuer jusqu'à quatre passages par jour sur l'ensemble du réseau. Les camionnettes et véhicules à usage commercial sont limités à vingt-quatre passages par an. Il est également possible d'enregistrer un véhicule de prêt ou de location pour une journée.

Pour les professionnels

L'accès est autorisé uniquement sur le site de Vétraz-Monthoux, du lundi au vendredi. L'accès est interdit le samedi. Une pesée obligatoire à l'entrée et à la sortie est requise, à l'aide d'un badge de pesée.

Règles communes

Le respect des autres usagers, des consignes de tri, de circulation et des instructions des gardiens est obligatoire. La récupération d'objets est interdite et le tri doit être effectué avant l'arrivée sur site.

En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées : courrier de rappel, exclusion temporaire ou poursuites judiciaires.



État Civil & Vie communale



NAISSANCES

DERIOT Enzo et JACQUET Hélène ont accueilli
Esmée le 19 novembre 2025.

SEILLIER ROMAIN et CHIKK Marine ont accueilli
Lior le 09 Août 2025.

BOURLET Madiane et DIRATO Justine ont accueilli
Lahna le 21 Août 2025

MARIAGES

ALEN Mehdi et DARD Chloé
se sont mariés le 17 novembre 2025.

GUALU Baynan et AKDEMIR Almina
se sont mariés le 15 novembre 2025.

LEFEBVRE Erwan et BAUMONT Charlotte
se sont mariés le 25 octobre 2025.

ADJIRI Aimen El-Assaad et ZEGHLACHE
Hamane se sont mariés le 24 octobre 2025.

PARENT Alexandre et GAUTRON Émilie
se sont mariés le 03 octobre 2025.

BOYER Johan et AZIM Imane
se sont mariés le 27 septembre 2025.

TAÏBi Ilyes et CHERGUI Manel
se sont mariés le 20 janvier 2026.

PACS

MAHOT Jules et CHEVAILLER Cindy
se sont pacsés le 25 septembre 2025

DUBRAY Frédéric et SANCHEZ Marion
se sont pacsés le 15 octobre 2025.

DÉCÈS

RAIBON Juliette épouse PICCOT, le 30/07/2025
AVELINE Solange épouse LEMOINE, le 30/07/2025
MINO Solange épouse VALLIER, e 09/09/2025

ALVES DE AZEVEDO Carlos, le 17/09/2025
PERRET Therèse épouse REYMERMIER, le 08/10/2025
FRABOSCHI Natale, le 17/11/2025

VINCENT Thomas, le 06/12/2025
CROZE Pierre, le 02/01/2026
HERVAUD Jean-Louis, le 13/01/2026

MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Une sécurité renforcée à l'échelle de la commune et du territoire.

Au mois de décembre 2025, la commune a procédé à une mise à jour complète de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document essentiel encadre l'organisation des services municipaux en cas d'événement majeur : intempéries, inondations, tempêtes, incidents technologiques, ruptures de réseaux ou toute situation susceptible de perturber la vie quotidienne des habitants.

Un PCS actualisé pour répondre aux nouveaux enjeux

Cette révision du PCS a permis :

- D'intégrer les nouveaux scénarios de risques identifiés sur le territoire,
- D'actualiser les procédures d'alerte et les moyens de communication avec la population,
- De renforcer la coordination entre services municipaux, partenaires institutionnels et réseaux de bénévoles, notamment associations de sécurité civile,
- De moderniser les dispositifs d'accueil et de soutien en situation d'urgence.

Un parallèle avec les PPMS dans les structures accueillant des enfants

Dans la continuité de cet effort de sécurisation, la commune a également engagé un travail autour des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) dans l'ensemble des structures accueillant des enfants : écoles, accueils périscolaires, crèches et centre de loisirs.

Des exercices réguliers y sont réalisés afin :

- De familiariser les enfants et les équipes éducatives aux consignes de sécurité,
- De tester l'efficacité des procédures,
- D'assurer une coordination fluide avec les services de la commune et les secours.

Cette démarche garantit une cohérence entre les dispositifs internes aux établissements et l'organisation globalement prévue par le PCS.



Un territoire mieux préparé grâce au futur PICS d'Annemasse Agglo

Cette dynamique locale s'inscrit également dans une démarche plus large au niveau intercommunal. Annemasse Agglo travaille actuellement à la mise en place de son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), dont la mise en œuvre renforcera encore davantage la cohérence et la complémentarité des actions entre les communes du territoire.

Le PICS permettra :

- Une coordination intercommunale renforcée en cas de crise,
- Un partage optimisé des ressources et moyens opérationnels,
- Une meilleure prise en charge des événements dépassant le cadre d'une seule commune.

Informez, anticipez, protégez

La municipalité tient à rappeler que le PCS n'a de sens que s'il est connu et compris par le plus grand nombre.

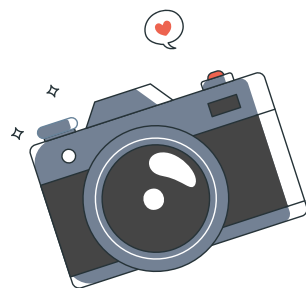
C'est pourquoi, le document d'information sur les risques majeurs (DICRIM) est consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune. Des actions de communications seront également organisées sur les différents outils de communication de la commune.

Un engagement collectif pour la sécurité de tous

Entre la mise à jour du PCS, la consolidation des PPMS et le futur PICS porté par Annemasse Agglo, la commune et le territoire renforcent leur capacité collective à faire face aux situations d'urgence. La municipalité remercie l'ensemble des agents, partenaires et acteurs éducatifs impliqués dans cette démarche essentielle au bien-être de tous.



Portrait & Interview



QUAND CULTURE ET PARTAGE S'ÉCRIVENT À BONNE

Il y a un an, une nouvelle page s'est ouverte à la médiathèque. Christie a franchi le seuil avec la discrétion des passionnés et l'assurance de celles qui savent où elles vont. Treize années passées à animer les bibliothèques de Marignier, Vougy et La Roche-sur-Foron l'avaient préparée à ce moment : insuffler un nouvel élan.

Chaque mois, les rayonnages se renouvellent, se garnissant d'histoires à explorer et de jeux qui invitent petits et grands à l'émerveillement. Les récits contés résonnent de voix et de rires, tandis que les ateliers créatifs stimulent curiosité et imagination.

L'odeur des livres, le bruissement des pages et la chaleur des lieux accompagnent les visites, créant une atmosphère accueillante et vivante. L'application « Ma Bibli » ouvre un passage numérique vers des collections infinies. À ses côtés, seize bénévoles partagent énergie et savoir-faire, guidant les visiteurs dans leurs découvertes.

Aujourd'hui, ce lieu est devenu bien plus qu'un simple espace de lecture : un véritable lieu de vie, de rencontres et de partage, où chacun, en franchissant la porte, peut écrire sa propre aventure.

De haut en bas et de gauche à droite : Jeannine SAUGE, Claude MARCONI, Christie DIJOUX, Evelyne BOUVERET, Catherine AVAKIAN-MARCONI, Chantal CROSETTI, Sylvana MAURI, Françoise JAFFROT.





UN OUVRAGE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE BONNE ET DE SES HABITANTS

La municipalité se réjouit de pouvoir partager ce travail de mémoire avec les habitants et invite chacun à découvrir ou redécouvrir l'histoire de Bonne, témoignage précieux de notre identité collective.

Dès le début de ce mandat, le Conseil municipal a souhaité valoriser et préserver la mémoire de notre commune. Dans cette volonté de transmission et de mise en lumière de notre patrimoine local, il a été décidé de faire appel à un historien, Monsieur Claude BARBIER, afin de retracer l'histoire de Bonne et de ses habitants à travers les siècles.

Après plusieurs mois de recherches approfondies, ce travail aboutit aujourd'hui à la parution d'un ouvrage richement documenté, retraçant l'évolution de la commune, ses événements marquants, ainsi que la vie de celles et ceux qui ont façonné Bonne au fil du temps.

Cet ouvrage est désormais disponible :

- En prêt à la médiathèque,
- A l'achat à l'accueil de la mairie, au prix de 30 €
(règlement par chèque uniquement à l'ordre du Trésor public),
- Ainsi que chez les partenaires locaux. (Tabac Presse 100 avenue du Fer à cheval).

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE AU SERVICE DES BONNOIS

La municipalité tient à remercier chaleureusement le Centre Communal d'Action Sociale pour son engagement constant auprès des habitants. Par ses actions de solidarité, son accompagnement des personnes les plus fragiles et les initiatives menées tout au long de l'année en faveur du lien social, le CCAS joue un rôle essentiel au cœur de la commune. Un grand merci aux élus, bénévoles et partenaires pour leur dévouement et leur implication.



Sortie Téléphérique du Salève



LES ÉCHOS DE BONNE P12

Zoom sur



VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS

SOUS-LACHAT : Modernisation de la route entre le chemin de Verdisse et la route de Milly. Les objectifs de cette opération sont le remplacement de la conduite d'eau potable et la réfection complète de la chaussée. Des travaux complémentaires sont également prévus, comprenant le confortement d'un talus affaibli ainsi que l'installation d'un poteau incendie supplémentaire. La fin des travaux est estimée à courant 2026.

VOIE VERTE ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le projet de création de la voie verte et d'enfouissement des réseaux a débuté. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie et de sécuriser les déplacements doux. La fin des travaux est estimée à avril 2026.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

La mise en place des PAV pour faciliter le tri sélectif des déchets est en cours. Fin estimée : mars 2026.



ÉGLISE SAINT-NICOLAS RÉOUVERTURE PRÉVUE EN 2026

En 2023, la commune a été confrontée à la découverte de mэрule dissimulée dans le plancher de l'église Saint-Nicolas. Le développement de ce champignon est lié à un défaut de conception et de mise en œuvre lors de travaux de rénovation intérieure réalisés il y a plusieurs années. Il est toutefois possible que celle-ci ait été présente antérieurement, à l'état latent.

À la suite de l'intervention d'un expert mycologue et d'une entreprise spécialisée, cette dernière a été totalement éradiquée. Dans le cadre du projet de remise en état des sols, il s'est néanmoins avéré nécessaire de mettre en œuvre une solution technique permettant de limiter les remontées d'humidité et d'améliorer la ventilation du bâtiment, facteurs ayant favorisé son développement.

Les travaux, débutés le 12 janvier, consistent en la mise en place d'un système ventilé de dissociation de la chape, ainsi qu'en la pose d'un dallage en pierre de Luzerne. Le montant total de cette opération s'élève à 94 275 € HT. La commune bénéficie d'ores et déjà du soutien financier du Conseil départemental, au titre de la politique en faveur des monuments historiques.



CIMETIÈRE DE BONNE

Accès et aménagements terminés. Le cheminement en enrobés et les aménagements autour du monument des fusillés sont désormais finalisés, améliorant l'accueil et la sécurité des visiteurs.

BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

Centre Technique : les travaux de remise en état et de renforcement de l'abri à sel et des zones de stockage de matériaux, garantissant la sécurité et la durabilité des installations.



ROUTE DE LIMARGUE

Sécurité piétonne renforcée au niveau du carrefour avec la montée de la Ravoire, avec la création d'un plateau surélevé et d'un passage piéton pour sécuriser la traversée des piétons.

BÂTIMENT LE PARADIS

Des travaux de renforcement de l'accès principal sont en cours pour sécuriser le bâtiment.

HALPADES

Deux opérations prévues

Rue du Bief : démarrage fin 2027

Avenue du Fer à Cheval : démarrage fin 2027

Ces opérations prévoient la construction de 33 logements sociaux.



Pages pratiques



INFORMATIONS PRATIQUES

L'équipe périscolaire est là pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, dès 7h30 jusqu'au départ pour l'école, et de 16h15 à 18h30. Pour toute question administrative, le service est disponible à partir de 8h30.

Merci de respecter ces horaires afin que chaque enfant puisse profiter d'un environnement sûr et agréable.



MARCHÉ ALIMENTAIRE HEBDOMADAIRE



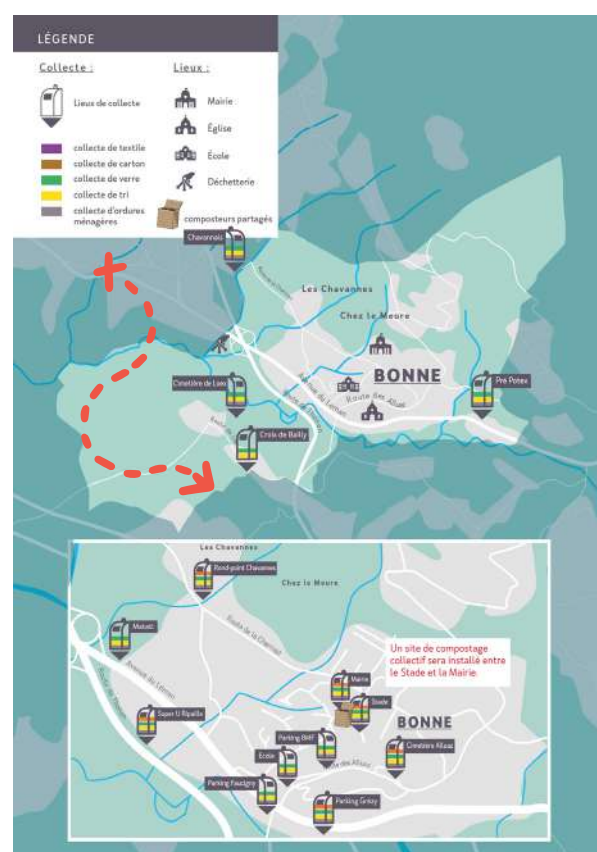
Toute l'année le Samedi de 08:00-13:00

À votre service, fromager, boucher, primeur dont produits bio, pâtes fraîches, poulets rôtis, tapenade... et bien sûr les commerçants locaux.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES CHANGE

À partir du 16 février 2026, la collecte des ordures ménagères s'effectuera au moyen de conteneurs collectifs répartis sur l'ensemble de la commune. Concrètement, le camion de collecte ne passera plus devant chaque domicile pour récupérer les bacs individuels.

Après la dernière collecte, les habitants qui le souhaitent pourront faire enlever leur bac en apposant l'autocollant dédié et en le laissant sur la voie publique, ou demander à Annemasse Agglo de venir récupérer leur bac en prenant rendez-vous par courriel à dechets@annemasse-agglo.fr ou par téléphone au 04 50 87 88 88.



MAIRIE 479 VI de Chenaz, 74380 BONNE

HORAIRES D’OUVERTURE

Lundi: 13h30-17h
Mardi, mercredi: 9h-13h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 9h-13h

ÉTAT-CIVIL Selon la démarche à effectuer, ce service peut vous recevoir sur rdv en dehors des heures d’ouverture au public: lundi et jeudi matin et mardi après-midi.

URBANISME Permanence avec l’instructrice d’Annemasse-Agglo, le mercredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous. Le service urbanisme reçoit exclusivement sur rendez-vous.

CONTACTS accueil@mairie-bonne.fr
Mairie: www.mairie-bonne.fr
Agglo: www.annemasse-agglo.fr
www.facebook.com/MairiedeBonne/

HORAIRES ANNUELS DE LA DÉCHETTERIE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi & samedi: 10h à 12h30 et 14h à 18h

NUMÉROS UTILES

Mairie-accueil	04 50 39 21 51
État-civil	04 50 31 31 73
Urbanisme	04 50 39 21 51
Communication	04 50 39 21 51
Comptabilité	04 50 31 31 80
Vie associative	04 50 39 21 51
Affaires scolaires et Accueil de Loisirs	04 50 85 82 75
Petite crèche	04 50 39 68 95
Médiathèque	04 50 36 21 58
École élémentaire	04 50 39 20 84
École maternelle	04 50 36 21 74
Police intercommunale	04 50 39 97 90
Annemasse Agglo	04 50 87 83 00
Transports scolaires	04 50 39 39 44
TAC	08 001 000 74
Pôle médico-social	
Ville-la-Grand - Les Voirons	04 50 84 31 52



LUNDI

soir 18h30-21h30
Bollystreet « Cuisine fusion Indo-Srilankaise »,
06 08 34 19 13

MERCREDI

soir 17 h 00-21 h 00
Bruschettas Burgers « Bruschettas & Burgers »,
07 62 05 81 36
soir 17 h 30-20 h 30

JEUDI

midi 11h30-14 h / soir 18 h 30 – 21h30
Blue smoke Urban smoker « barbecue texan »,
06 45 51 46 93

VENDREDI

soir 18 h 30 – 21h30
Bollystreet « Cuisine fusion Indo-Srilankaise »,
06 08 34 19 13

Parking de la poste
194 av Leman, 74380 Bonne

Culture & Évènements

J'♥ LA CULTURE

LA CRÈCHE : DES ACTIONS POUR RENFORCER LE LIEN FAMILLE-ÉQUIPE

Dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP 74), la crèche a proposé, en cette fin d'année 2025, deux actions visant à renforcer le lien entre les familles et l'équipe éducative.

La première, le 4 novembre, a pris la forme d'une conférence animée par Madame Hakim, spécialisée dans l'accompagnement parental. Ce temps d'échange a permis aux parents de réfléchir aux besoins émotionnels des jeunes enfants, de partager leurs expériences et de repartir avec des outils concrets pour gérer les situations du quotidien.

La seconde action était un atelier parents-enfants consacré à la prévention motrice, animé par Léna Boudan, psychomotricienne. Les participants ont pu découvrir les possibilités motrices de l'enfant de manière ludique et recevoir des conseils pratiques pour accompagner son développement en toute sécurité.

Ces temps forts ont été très appréciés et seront reconduits afin de poursuivre cet accompagnement, toujours au plus près des besoins des familles.



WEEK-END DE LA SAINT-NICOLAS

Les 5 et 6 décembre 2025, la place de la médiathèque a résonné de rires, de joie et de gastronomie. Pendant deux jours, vous avez pu profiter d'un programme varié, mêlant spectacles, ateliers et exposants.

Vendredi après-midi, activités ludiques et gourmandises. Le défilé des lampions, avec les emblématiques Père Fouettard et Saint-Nicolas, a traversé les rues, suivi par les enfants, dans un moment de partage et de convivialité. Les familles ont ensuite pu faire une balade à dos d'âne ou apprécier les manèges et les stands de restauration.

Le samedi, le marché de Noël a présenté créations artisanales, décorations et produits de saison. Des animations ont permis aux visiteurs de découvrir, tester et partager ensemble.

Cette manifestation a célébré les traditions locales tout en rassemblant toutes les générations, illustrant l'énergie et l'implication des Bonnoises et Bonnois.

UN ANNIVERSAIRE INOUBLIABLE

Les festivités des 800 ans de Haute-Bonne ont connu un franc succès. Nous remercions chaleureusement tous les visiteurs, artistes, prestataires, associations, commerçants et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette belle fête. Un grand merci à tous. Rendez-vous pour les 900 ans.



Du 15 au 21 septembre 2025, le lieu s’est animé avec un programme riche et diversifié :

ateliers bois et démonstrations de menuiserie, visites guidées du site Patrimonial remarquable avec une architecte du patrimoine, buffets conviviaux, food trucks, marché de producteurs et artisans locaux. Les soirées ont été sublimes par un spectacle de lumières, offrant des instants magiques de partage, d’émerveillement et de découvertes.





Tout au long de la semaine, notre village a vibré au rythme de l'histoire et de la convivialité.

La conférence de Claude Barbier, la projection d'un film ancien, la trépidante chasse aux trésors et les spectacles en plein air ont captivé petits et grands, mêlant aventure, culture et moments inoubliables de partage.



Tribunes libres & participatives



Article rédigé par le groupe minoritaire « Bonne, Soyons acteurs du changement ».

VOILÀ, C'EST FINI !!!

Chères Bonnoises, chers Bonnois,

J'ai longtemps hésité avant de rédiger ces dernières lignes, non pas parce que nous manquions de sujets, mais la façon dont notre groupe a été victime d'une injustice, celle d'avoir rédigé un texte qui a été modifié sans notre accord et publié lors du dernier numéro.

C'est scandaleux cette façon d'agir ainsi. Ils se sont même permis un droit de réponse sur notre page réservée. La démocratie à Bonne est mis à mal, nous avons le droit de nous exprimer, de dénoncer ce qui nous paraît injuste... Ils nous prêtent des idées, des propos caricaturés, excessifs. Je voulais donc avec ses derniers mots dénoncer publiquement ces agissements.

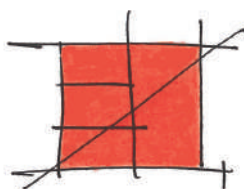
Pourquoi font ils cela ? Ont ils peur ? De quoi ?

Ce mandat, 2020-2026, se termine bientôt, d'ici quelques semaines. Nous tenons à remercier publiquement M. Cheminal pour ces nombreuses années en tant que Maire de notre commune. Tout n'a pas été rose, ni idyllique. Nous avons, à notre mesure, essayé de rendre plus juste certaines causes qui nous semblaient primordiales. Nous n'avons pas été écouté, nous le regrettons.

Nous voudrions également remercier sincèrement les bonnoises et les bonnois qui nous ont fait confiance durant ces 6 années pour les représenter au sein du conseil municipal. Par notre présence aux conseils municipaux, mais aussi aux différentes commissions, nous avons tenu nos promesses.

Et, enfin, au nom de notre groupe minoritaire, je vous souhaite une très bonne année 2026. Que vous trouviez la santé et la force pour accomplir de belles choses.

Nos partenaires



Pierre LAMBR
Architecte DPLG

04 50 43 36 96

115 route de Sous-Lachat
74380 — Bonne
lambre.archi@orange.fr

LES ÉCHOS DE BONNE P20



**LOCAL ET
ENGAGÉ**

SUPER U
Bonne

PA de la Menoge - 45 route de Ripaille
74380 BONNE
| 04 50 31 68 90 | magasin-u.com

2025, l'année d'un **engagement local fort.**

Engagés dans nos rayons

Parce que nous soutenons les producteurs de notre région, nous choisissons de bons produits frais et locaux et des spécialités gastronomiques, fabriqués à quelques kilomètres de notre magasin.
Par exemple :

+ de **500** produits
locaux

700 partenaires
locaux

**Tomme fermière
de Savoie IGP**



Dominique CHEVALLIER
La Ferme des 4 Saisons
À Reignier-Esery, 5 kms du
magasin, partenaires depuis
18 ans



Engagés avec nos équipes

Parce que notre magasin est avant tout une aventure humaine, nous recrutons des voisins avec la passion du métier, pour soutenir l'emploi dans notre région et faire vivre notre commerce de proximité.

Par exemple :

5 jeunes en formation

140 emplois



Nos partenaires

Engagés pour notre ville

Parce que faire partie de la collectivité, c'est dans notre ADN, nous avons à cœur d'être engagés dans la vie de la commune et de participer au dynamisme de notre ville.

Par exemple :

30 sponsorings de clubs

35 participations à des événements culturels

Des fournitures gratuites pour la Course Nangy Nature

Cet évènement sportif est en partie financé depuis plusieurs années par le magasin,

Partenariat avec le festival «Novembre Musical»

Soutien aux Ecoles , APE , Creches, Personnes Agées



Engagés pour nos clients et voisins

Parce que notre vision va au-delà du commerce, nous créons des liens forts avec les habitants de notre commune, en menant des actions et accompagnant des projets qui nous sont chers.

Par exemple :

13 actions solidaires

Octobre rose, Collecte bébé du Lions Club, Banque Alimentaire...



Tous unis à l'occasion d'Octobre rose !

4000€ reversé à la fondation ARC en partenariat avec la Maison Orset

Les collectes alimentaires

Chaque année nous accueillons différentes collectes alimentaires en plus des dons mensuels de marchandises : Resto du Cœur, Banque Alimentaire, Croix rouge, Mi Tou, Lions Club, Rotary Club ...



BONNE

VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

2026

